



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Séance extraordinaire du 29 avril 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 29 avril 2024 à 18h 30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Bernard Girard, conseiller #2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
M. Bruno Plourde, conseiller # 6

Absence :

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION CM2024-77

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Confirmation d'embauche – coordonnateur du Camping Pointe Taillon
4. Confirmation d'embauche – journalier aux travaux publics
5. Confirmation d'embauche – sauveteur été 2024
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

3- CONFIRMATION D'EMBAUCHE – COORDONNATEUR CAMPING MUNICIPAL

RÉSOLUTION CM2024-78

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a lancé un appel de candidatures pour combler le poste de coordonnateur de Camping Pointe Taillon ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a mandaté le service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour du support en ressources humaines et pour l'évaluation des candidats ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Monique a reçu une recommandation d'embauche de M. Gabriel Tremblay-Girard du service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

POUR CES MOTIFS, il est proposé M. Jacques Vachon, appuyé par Mme Suzanne Larouche et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser l'embauche de M. Jérôme Poudrier à titre de coordonnateur du Camping Pointe Taillon.

4- CONFIRMATION D'EMBAUCHE – JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION CM2024-79

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a lancé un appel de candidatures pour combler le poste de journalier saisonnier aux travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a mandaté le service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour du support en ressources humaines et pour l'évaluation des candidats ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Monique a reçu une recommandation d'embauche de M. Gabriel Tremblay-Girard du service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser l'embauche de M. David Fortin à titre de journalier saisonnier aux travaux publics.

5- CONFIRMATION D'EMBAUCHE – SAUVETEUR AU CAMPING POINTE TAILLON

RÉSOLUTION CM2024-80

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a lancé un appel de candidatures pour combler le poste de sauveteur au Camping Pointe Taillon ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Monique a mandaté le service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est pour du support en ressources humaines et pour l'évaluation des candidats ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Monique a reçu une recommandation d'embauche de M. Gabriel Tremblay-Girard du service des ressources humaines de la MRC de Lac-Saint-Jean Est ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé M. Bruno Plourde, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser l'embauche de Mme Camille Gagnon au poste de sauveteur pour le Camping Pointe Taillon.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS


Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

7- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2024-81

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 18h 45.


Mario Desbiens,
Maire


Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire-trésorier